



CUNSIGLIU CUMUNITARIU

u 9 di dicembre di u 2024



CUMUNITÀ
D'AGGLUMERAZIONE
DI BASTIA

Cartulare di stampa



Le Conseil communautaire du 9 décembre 2024 sera consacré principalement à l'examen et au vote du Budget Primitif 2025, à la présentation de la DSP transports 2025-2031 et à l'attribution des lots du marché de travaux du futur Centre Technique de la CAB.

I. Budget Primitif 2025

Eléments de contexte :

- **Première fois que la CAB vote un budget l'année précédant l'exercice** sans attendre les résultats des Comptes administratifs, signe d'une bonne santé financière ;
- Le projet de loi de finances prévoyait une baisse des dotations d'Etat de 500 K€, suite à la censure du gouvernement, les crédits alloués par l'Etat en 2024 devraient finalement être reconduits ;
- Un budget global de **86,4 M€** (4 budgets consolidés) ;
- Un **niveau d'investissement record de 29,5 M€** conforme aux perspectives réalisées et aux engagements pris ;
- Des **dépenses de fonctionnement seront largement contenues** (évolution très faible au-delà de l'inflation, qui serait légèrement inférieure à 2% et des augmentations mécaniques)
- Une épargne nette de **1,95 M€** ;
- Un **délai de désendettement de 5,9 années**, bien en dessous du plafond d'alerte des EPCI de même strate qui est de 12 an ;
- **Aucune activation du levier fiscal** est prévue par la CAB.

Un budget global de 86, 4M€ décliné ainsi :

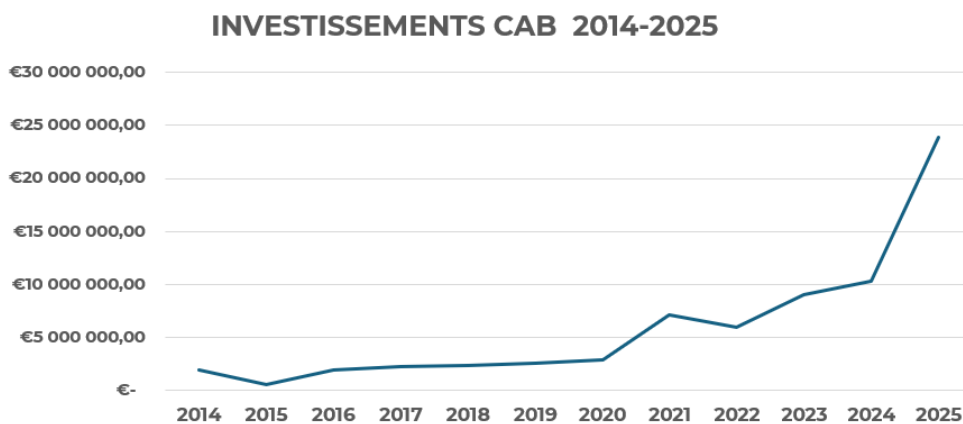
BP 2025	Fonctionnement	Investissement	Cumul Sections
Budget Principal	33 236 689,00 €	25 077 000,00 €	58 313 689,00 €
Budget Collecte et traitement des Déchets	15 403 208,00 €	1 390 000,00 €	16 793 208,00 €
Budget des Transports	6 978 041,00 €	2 336 541,00 €	9 314 582,00 €
Budget GEMAPI	1 333 800,00 €	653 100,00 €	1 986 900,00 €
Présentation agrégée	56 951 738,00 €	29 456 641,00 €	86 408 379,00 €



L'évolution des investissements

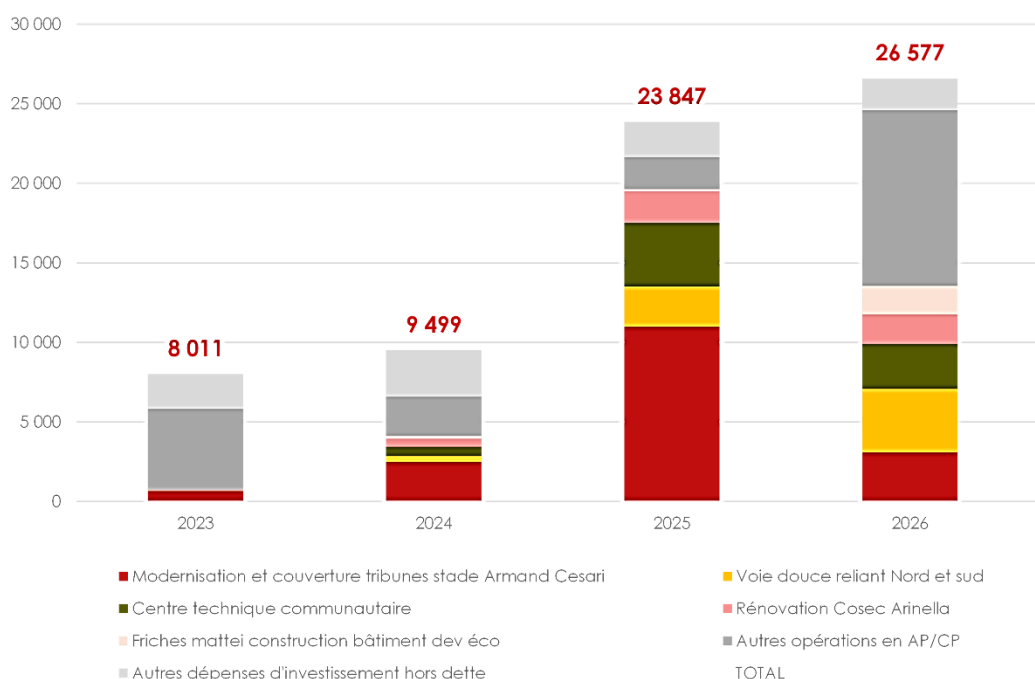
Un focus sur l'évolution des investissements depuis 2014 sera réalisé durant la présentation. La CAB, par sa politique d'investissement, est devenue un moteur économique majeur du territoire, et réinjectera près de 30 M€ dans le tissu local en 2025 et 2026.

2014	1 917 108 €
2015	556 244 €
2016	1 967 432 €
2017	2 289 470 €
2018	2 342 387 €
2019	2 556 772 €
2020	2 905 242 €
2021	7 176 303 €
2022	5 943 370 €
2023	9 039 125 €
2024	10 286 509 €
2025	23 847 000 €



L'investissement : 29,5 M€ inscrits en 2025, dont 25 M€ sur le Budget Principal. Il comprend notamment :

- La poursuite du chantier de modernisation du stade **Armand Cesari** et des travaux de rénovation du **complexe sportif de l'Arinella** comprenant la couverture d'un terrain extérieur.
- Le lancement des travaux du futur **Centre Technique** (dont les lots du marché de travaux seront attribués lors de ce conseil), des opérations pour la création de **voies douces** (notamment entre la route royale et l'arinella), du **démantèlement de l'ancienne Station d'épuration** « Nord ».
- La finalisation des études pour la **requalification des anciennes usines Mattei** et de requalification urbaine du **secteur Toga**.



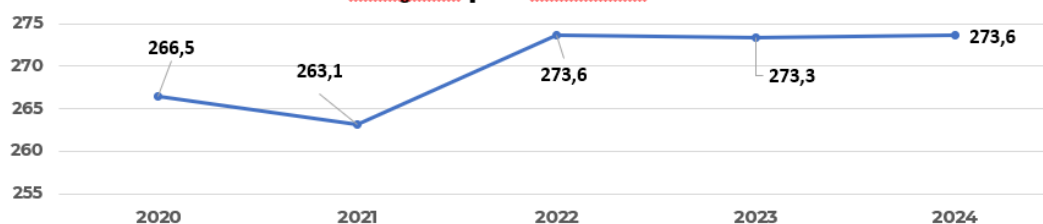
Opérations de la PPI 2023-2026 (ne prend pas en compte les opérations sur une année)



Le président réalisera également un focus sur l'évolution des effectifs et de la masse salariale. Une évolution de la masse salariale mécanique et contrainte malgré un nombre d'ETP stable. On y constate une augmentation de 3,2 Millions d'euros depuis 2020 (2020 : 12,2 / 2024 : 15,5 M€) sans évolution significative du nombre d'ETP (2020 : 266,5 ETP / 2024 : 273,6). Ce qui démontre le poids des évolutions mécaniques et des choix gouvernementaux pour la revalorisation des salaires des fonctionnaires sur les dépenses de personnel de la CAB.

VARIATION DES EFFECTIFS 2020-2024

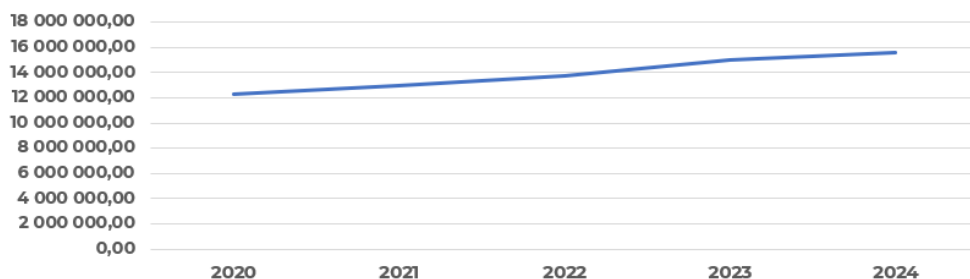
ETP moyen par années - Global



	ETP
2020	266,5
2021	263,1
2022	273,6
2023	273,3
2024	273,6

VARIATION MASSE SALARIALE 2020-2024

MASSE SALARIALE 2020-2024



	MONTANTS BP
2020	12 253 500,00
2021	12 953 500,00
2022	13 712 000,00
2023	14 968 096,00
2024	15 566 474,62



BUDGET PRINCIPAL

Les dépenses de fonctionnement seront contenues. Elles s'élèveront à 33,3 M€.

Charges à caractère général 011	4 959 952 €
Charges de personnel 012	9 970 000 €
Atténuation de Produits 014	4 862 079 €
Autres Charges de Gestion 65	10 153 865 €
Charges financières 66	321 835 €
Charges exceptionnelles 67	60 000 €
Dotations pour risques et charges 68	200 000 €
Ordre (amortissement + étalement 042)	1 437 000 €
Virement à la section d'Investissement 023	1 271 956 €

BUDGET COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS : 16,8M€

- **Dépenses de fonctionnement : 15,4M€**

Nous pouvons noter que les charges de fonctionnement sur ce budget sont particulièrement contenues notamment les charges à caractère général (chapitre 011)

Ce qui s'explique par l'**internalisation de prestations** comme le lavage des bacs et la collecte des bornes aériennes et enterrées, lavage des bleus, ou encore le recrutement d'un mécanicien, qui ont permis de réduire le périmètre des prestations privées de collecte et d'entretien.

Le chapitre dédié aux **dépenses de personnel** affichera une légère baisse par rapport au BP 2024 : le fruit d'un travail sur l'absentéisme et la modernisation des tournées et outils qui a permis de les repenser et de les rationaliser, notamment suite à l'exclusion des gros producteurs comme les grandes et moyennes surfaces et les ensembles commerciaux (- 5000 tonnes depuis le début du mandat, soit près d'un quart du tonnage en moins)

La **contribution au SYVADEC reste la principale dépense** du budget collecte et traitement (bien que le reversement des éco organismes soit désormais directement déduit) devant les dépenses de personnel.



Charges à caractère général 011	2 045 000 €
Charges de personnel 012	5 888 208 €
Atténuation de Produits 014	95 000 €
Autres Charges de Gestion 65	6 842 000 €
Charges Financières 66	23 000 €
Charges exceptionnelles 67	30 000 €
Dotations pour risques et charges 68	20 000 €
Ordre (amortissement + étalement) 042	460 000 €

Par ailleurs, l'année 2025 permettra la validation du **PLPDMA** (plan local déchets – document stratégique obligatoire qui manquait à la CAB). Nous noterons également la poursuite de la **généralisation de la redevance spéciale** pour les producteurs professionnels, conformément aux engagements pris en 2021 pour rétablir l'équité fiscale entre particuliers et professionnels et inciter au tri.

S'agissant des investissements, le **déploiement des conteneurs enterrés** se poursuit dans le centre-ville de Bastia. Après avoir équipé la place du Marché, la Citadelle, le Vieux Port et la CAB a lancé les travaux pour implanter de nouveaux conteneurs à proximité du lycée Jean Nicoli et venir remplacer les points de regroupement. La CAB procédera aussi à **l'acquisition de nouveaux camions pour la collecte des bornes de tri** enterrées et aériennes et le **lavage des bacs**, qui étaient jusqu'à lors réalisés par des prestataires privés. Cela permettra par ailleurs de former des agents à ce nouveau mode de collecte et de proposer de nouveaux métiers au sein de cette direction.



II. DSP Transports 2025-2031

VICBASTIA

La Communauté d'agglomération de Bastia exerce sa compétence en matière de transport urbain de voyageurs dans le cadre d'un contrat de type « Concession de service Public » conclu avec la Société des Autobus Bastiais qui se termine au 31 décembre 2024.

La DSP actuelle dite de transition a permis de **restructurer le réseau, ses lignes, sa tarification, en y intégrant des critères sociaux d'accès à la gratuité, et son identité.**

Elle a également permis de **l'étendre aux communes de Brandu, Siscu et Biguglia, et de moderniser l'information voyageurs et la billettique**, dans le but notamment de recueillir de la donnée qui manquait cruellement jusqu'à lors.

Le réseau Via Bastia compte actuellement :

- **12 000 abonnés pour 50 % d'abonnements gratuits** et 35% d'abonnements préférentiels, seuls 15% des abonnés payent donc le plein tarif ;
- **2 Millions de passagers** ont été recensés en 2023, et 2024 suit actuellement la même tendance ;
- Une enquête de satisfaction réalisée au plus près de 600 usagers dans les bus et aux points d'arrêt fait apparaître un **taux de satisfaction globale de plus de 85%** ;
- Le kilométrage annuel prévu dans la DSP actuelle 2022-2024 est de 1,4 Millions de km par an, pour une contribution en 2024 de **5,7 M€ HT**.

Durant cette DSP, aucune subvention d'équilibre du budget principal n'est venue abonder le budget transports.

Par ailleurs, le Cunsigliu di u sviluppu de la CAB, à travers un rapport dédié « u raportu Viaghjà », a également apporté une contribution à la future DSP en menant une large concertation auprès d'acteurs compétents.



Nouvelle DSP période du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2031

Les principaux enjeux de la consultation dans un cadre budgétaire prioritairement maîtrisé :

- Développer l'usage des Transports en commun dans une logique d'intermodalité, en ciblant mieux les actifs, les plans de mobilité d'entreprises et en augmentant la fiabilité des services et les vitesses commerciales ;
- S'engager dans une politique de verdissement de la flotte de véhicules ;
- Confirmer ou adapter la politique tarifaire en incluant un ou plusieurs titres de transport interoperables avec les Chemins de Fer Corse et éventuellement de nouveaux types de titres de transports ;
- Développer la lisibilité des services et le lien avec l'utilisateur (communication, information, réseaux sociaux, agences et dépositaires).

Ce contrat inclue les services de transports suivants :

- a. Transport urbain ;
- b. Transport scolaire ;
- c. Transport à la demande pour les personnes à mobilité réduite ;
- d. Transport périscolaire ;

La Société des Autobus Bastiais a été retenue par la Commission d'attribution des DSP de la CAB.

Montant : 6 142 255€ HT / an

Kilométrage annuel renforcé : 1 461 729 km/an

La tarification sociale et les critères de gratuité basés sur le quotient familial ainsi que le prix des tickets unitaires seront maintenus.

3,2 M€ investis durant la DSP dans le renouvellement et le verdissement de la flotte, soit plus de 10 véhicules.

Une structure du réseau maintenu avec des renforcements de services notamment sur les lignes :

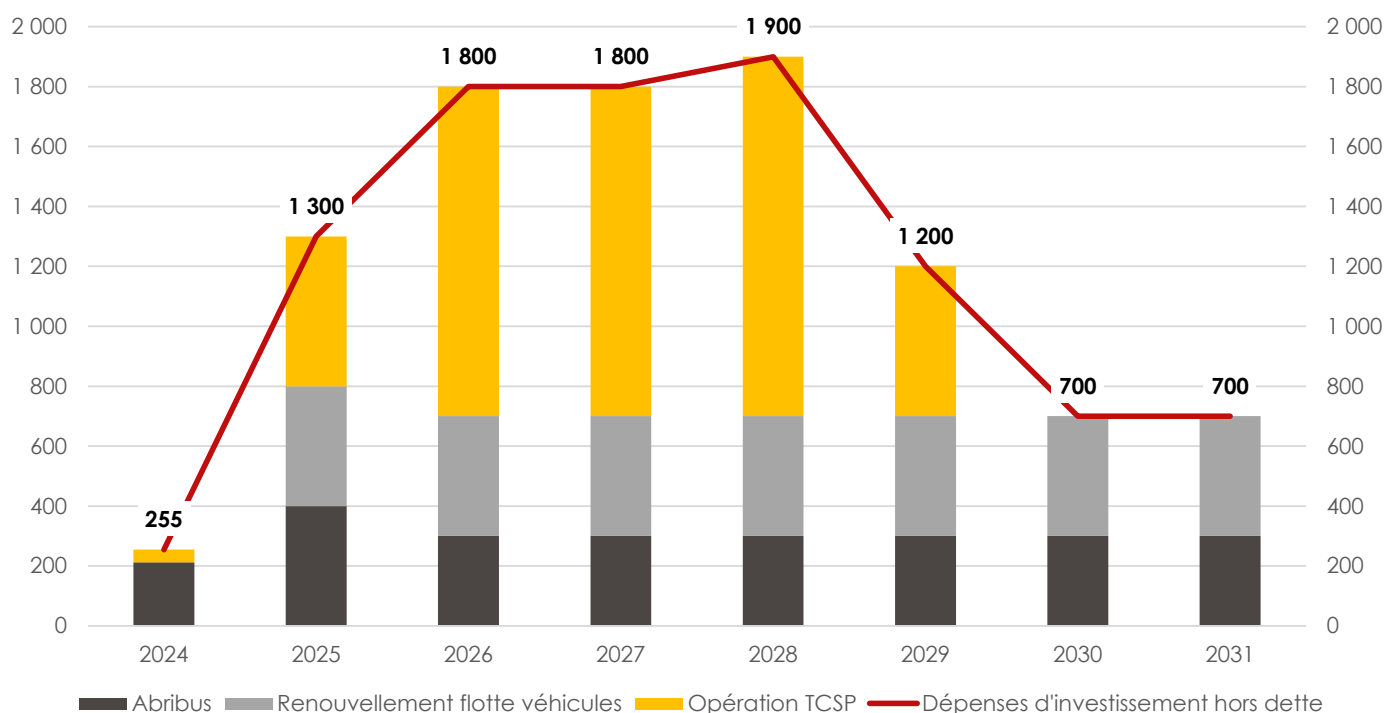
- Ligne 2 (Hotel de la Collectivité de Corse - Palais de Justice - Machjò - Hôpital) : renforts aux heures d'entrée et sortie scolaire, avec une fréquence à 20min au lieu de 30 min.
- Ligne 3 (navette hypercentre – Gare – capucin Vieux port – Toga) : itinéraire modifié pour desservir le quartier de Toga (Fior di Machja École de Toga Bd Graziani) à l'aller et au retour (au lieu du passage par Emile Sari) – Affectation de minibus électriques à partir de 2025. Maintien des fréquences actuelles.
- Ligne A (Biguglia Bastia) : itinéraire actuel + décroché systématique par Campu Meta + intégration de doublages scolaires (en remplacement des circuits scolaires).



Un plan de développement commercial sera proposé, il comprend notamment :

- Création d'une agence mobilité dans un local mis à disposition par la CAB (accueil, information, vente...). Accessibilité PMR ;
- Nouveau site web et application mobile d'information temps réel ;
- Plan d'actions commerciales détaillé avec des campagnes axées sur la promotion des services, les tarifs, la fidélisation, les événements locaux, la lutte contre la fraude... ;
- Accessibilité : tous les véhicules (hors moins de 9 places) seront équipés de système d'annonces visuelles et sonores.

Investissements prévus jusqu'à 2031 par le budget transports → 10M€ soit 1,2M€/an dans des opérations et acquisitions stratégiques pour l'attractivité du réseau : voies bus (opération TCSP pour gagner en fluidité et vitesse commerciale), renouvellement et verdissement de la flotte (acquisition de 10 nouveaux véhicules), pose 50 abribus...



III. Lancement du chantier du futur Centre Technique : attribution des lots du marché de travaux.

La CAB implantera, dans la **Zone d'Activité d'Erbaiole**, son futur **Centre Technique** dont le **début des travaux est prévu pour janvier 2025**.

Un projet qui s'insère dans un schéma fonctionnel global de refonte et optimisation des espaces.

Montant global du projet (Travaux + Maitrise d'œuvre) : 10M€ TTC.





Le Président de la CAB présentera les entreprises sélectionnées par la Commission d'Appel d'Offres pour la réalisation des travaux du futur Centre Technique.

Il sera donc proposé au Conseil Communautaire de prendre acte de l'attribution du marché de travaux qui se décline en 17 lots :

- **LOT N°1 : TERRASSEMENT / SOUTÈNEMENT : TERRACO** (*Penta di Casinca*)
- **LOT N°2 : GROS OEUVRE : GEA BTP** (*Biguglia*)
- **LOT N°3 : CHARPENTE METALLIQUE / COUVERTURE / BARDAGE : FUSELLA** (*Borgo*)
- **LOT N°4 : ETANCHEITE : ISOLA** (*Biguglia*)
- **LOT N°5 : MENUISERIES EXTERIEURES : ALU 2B** (*Borgo*)
- **LOT N°6 : ELECTRICITE CFO-CFA : SCAE** (*Borgo*)
- **LOT N°7 : PLOMBERIE -CVC : STSBB** (*Bastia*)
- **LOT N°8 : PLATRERIE – ISOLATION – FAUX PLAFONDS : ROSSI FRERES** (*Bastia*)
- **LOT N°9 : CARRELAGE – FAÏENCE : LOPES** (*Lucciana*)
- **LOT N°10 : PEINTURE – SOL RESINE : ROSSI FRERES** (*Bastia*)
- **LOT N°11 : SERRURERIE – METALLERIE : FERROSUD** (*Penta di Casinca*)
- **LOT N°12 : ASCENSEUR : Nouvelle consultation en cours.**
- **LOT N°13 : VRD – ESPACES VERTS : TERRACO** (*Penta di Casinca*)
- **LOT N°14 : MOBILIER – VESTIAIRES : CORSE AMENAGEMENT** (*Biguglia*)
- **LOT N°15 : PHOTOVOLTAÏQUE : SOLAIRE CORSE** (*San Martinu*)
- **LOT N°16 : SOL SOUPLE : ROSSI FRERES** (*Bastia*)
- **LOT N°17 : MENUISERIE INTERIEURES – AGENCEMENT : LES NOUVEAUX MENUISIERS** (*Biguglia*)